

Brevets : Technicolor poursuit Samsung entre la France et l'Allemagne

Entre **Technicolor** et **Samsung**, la suite se passera en justice.

Le groupe technologique français [a engagé](#), auprès du tribunal de grande instance de Paris, une action en contrefaçon de **brevets** contre la firme sud-coréenne.

Les cours régionales de Düsseldorf et de Mannheim (Allemagne) ont également été saisies, faute d'une issue amiable aux « longues négociations [entreprises] pour parvenir à un accord équilibré ».

Les dix brevets concernés (sur les « plus de 30 000 »* que Technicolor revendique dans son portefeuille, en comptant ceux déposés, mais non encore enregistrés) couvrent essentiellement des technologies de compression vidéo et de télécommunications.

Outre des dommages dont le montant n'est pas précisé, le groupe français sollicite, d'après l'AFP, des « ordres restrictifs » ; c'est-à-dire une interdiction de vente pour les produits Samsung en infraction.

Intégrée, dans la structure business de Technicolor, au sein du segment d'activité « Technology » (les deux autres pôles étant « Connected Home » et « Entertainment Services »), la monétisation de propriété intellectuelle a représenté, [sur l'année 2015](#), plus d'un demi-milliard d'euros de revenus. Et constitué plus d'un tiers du résultat d'exploitation.

Les [résultats préliminaires](#) pour 2016 donnent, toujours sur le front des licences, une baisse du chiffre d'affaires sur le 3^e comme le 4^e trimestre. L'arrivée en fin de vie d'un certain nombre de brevets dans le domaine de la compression vidéo a pesé dans la balance.

C'est dans ce contexte que l'offensive est portée contre Samsung, pour le pousser à rejoindre Asus, HP Inc ou encore Toshiba sur la liste des équipementiers d'électronique grand public avec lesquels Technicolor a négocié des accords.

* Un portefeuille qui concerne à 37 % l'expérience utilisateur (*replay*, technologies immersives...), à 21 % les communications (diffusion, sans fil...), à 18 % l'encodage vidéo (compression, transmission...), à 9 % la sécurité (protection des contenus, contrôle des accès...) et à 7 % les écrans (design, rétroéclairage...).